

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **GARDEL confirme le lancement de la campagne sucrière 2024 au lundi 18 mars 2024**

Alors que l'Iguanne vient de rappeler dans un communiqué les efforts déjà entrepris, GARDEL, membre de l'Iguacanne s'y associe et les confirme :

La convention canne signée en 2023 a consacré une augmentation sans précédent de 30% de la rémunération à la tonne de canne pour le planteur, effort porté conjointement par la sucrerie GARDEL, par les collectivités et l'Etat, portant celle-ci à 109 € la tonne en Guadeloupe continentale.

Pour 2024, cet effort va être poursuivi.

- Nouvelle répartition de la prime bagasse (12/13<sup>e</sup> pour la part planteur) soit 1,90€ supplémentaire portant ainsi le prix de la tonne de canne à 110.90€.
- Mise en place d'un intéressement au résultat de l'industriel
- Travaux sur la formule de calcul de la RS et du protocole de paiement

GARDEL accompagnera l'Iguacanne, l'Etat, la Région et le Département dans la mise en œuvre d'ici fin juin de cette feuille de route.

Tout comme l'Iguacanne, GARDEL reconnaît l'impérieuse nécessité de faire évoluer la filière d'un point de vue de sa structuration. L'avenir de la filière passe en effet par l'amélioration des rendements, la structuration des exploitations, etc.

GARDEL souhaite une bonne campagne 2024 à l'ensemble des acteurs de la filière.



Nicolas PHILIPPOT  
**Directeur Général Délégué**

#### **CONTACT PRESSE**

**Nicolas PHILIPPOT**  
Directeur Général Délégué  
+590 690 74 13 75  
n.philippot@gardel.fr